



Bilan de juin et perspectives de septembre

La crise sanitaire mondiale a mis à l'épreuve les sociétés, les gouvernements, les communautés et les individus. Afin de lutter contre le virus et d'atténuer les effets, le gouvernement a opté pour des mesures drastiques et parfois imprévues, dont les conséquences sont néfastes sur la vie des citoyens, (pauvreté et chômage des masses, restriction des libertés...etc.)

C'est dans ce contexte particulier que sont inscrites les actions de la LDH de Lille; pour la lutte contre les lois liberticides « sécurité globale » et « séparatisme », la section a été force de mobilisation, en appelant aux rassemblements et manifestations.

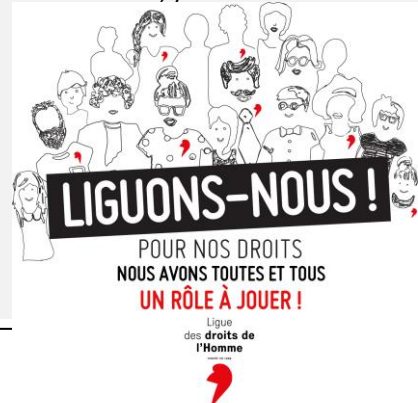
Quant à la défense des droits des minorités (étudiants, Roms et autres étrangers) nos militants ont réussi à adapter les permanences d'accueil et d'accompagnement et ainsi garder les contacts avec le public concerné.

Par ailleurs, la lutte contre l'extrême droite a pris une part importante des activités de la section. Plusieurs distributions de tracts ont eu lieu dans différents lieux.

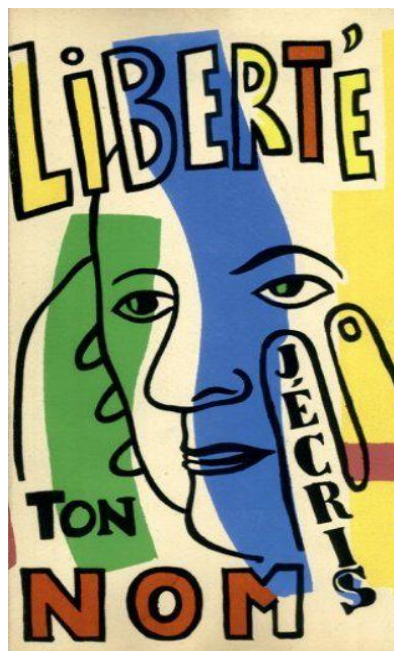
Cette saison active et riche en actions, s'achève sur d'autres perspectives: Le « Forum des libertés » : Une série de conférences et de débats autour des questions des Droits de l'Homme à l'épreuve des réalités violentes et menaçantes de la période.

Le Forum se tiendra en décembre mais la section l'organisera concrètement dès la rentrée de septembre. Soyons tous au rendez-vous pour porter et soutenir ce projet.

Fatima Meziani, présidente de la section



Forum des Libertés : les acteurs



Notre dernière Lettre de Juin annonçait un Forum des Libertés pour le mois de décembre. Depuis lors, le groupe de travail animé par Christophe Boussebart a poursuivi sa tâche et notre collègue Emmanuelle Jourdan-Chartier a pu présenter à notre Bureau de section du 17 juin, le programme complet d'une opération qui se tiendra chaque jour, du 6 au 12 décembre.

Programme de qualité avec des animateurs de qualité, auteurs d'ouvrages reconnus comme au top de la réflexion sur les sujets au programme de ce Forum : Laïcité, libertés académiques, maintien de l'ordre, Etrangers et migrations, extrême-droite, racisme et discriminations, liberté d'expression...

Visibilité et réflexion ...

Programme chargé créant un événement donnant de la visibilité à la LDH de Lille mais permettant surtout d'approfondir et d'élargir la réflexion personnelle et collective.

D'ores et déjà, il faut que chaque membre de la section de Lille, chaque sympathisant se mobilise pour assurer la réussite de ce forum et pour cela, il faut dès maintenant réserver toutes nos soirées de la semaine du 6 au 11 décembre et faire l'information autour de nous.

Cette Lettre présente les intervenants à ce forum. Ils attestent de la qualité de la manifestation. Ils montrent aussi l'ampleur de l'activité de notre groupe de travail

Un matériel plus large et plus spécifique sera élaboré durant les vacances et diffusé dès septembre D'ici là, la balle est dans votre camp !

Pour les enfants français détenus en Syrie



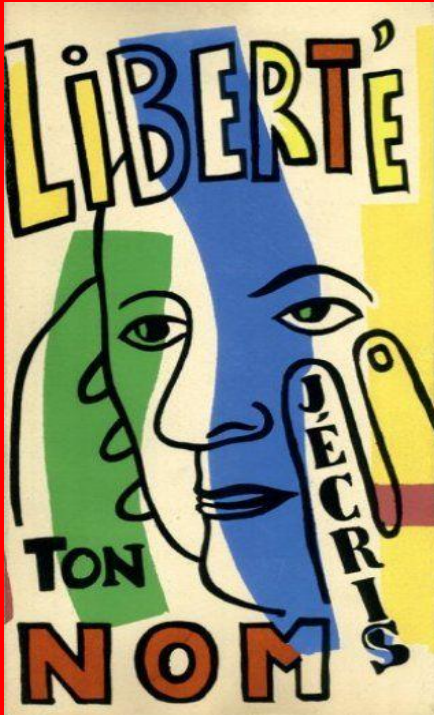
ENVIRON 200 enfants et 80 Françaises sont détenus depuis la chute en mars 2019 du « califat » du groupe État islamique en Syrie, dans des camps du nord-est du pays.

Jusqu'à présent, Paris a maintenu une politique de retour au cas par cas pour ces enfants et considère que les adultes devraient être jugés sur place.

L'Etat français refuse toujours de rapatrier en France les femmes et les enfants ayant suivi leur mari ou leur père dans le djihad et étant retenus dans des camps en Syrie. Notre section de Boulogne est particulièrement engagée dans la lutte pour le rapatriement de la fille d'une Boulonnaise, Pascale Descamps et de ses trois enfants. La LDH et la FIDH ont organisé le 21 juin à Paris un colloque sur ce sujet

Laisser périr ces enfants dans ces camps est indigne de notre État de droit et contraire à nos engagements internationaux. Les rapatrier sans leurs mères, comme voudraient certains États, ne répond pas à l'intérêt supérieur de ces enfants dont la grande majorité de moins de 6 ans, porte les stigmates de leurs blessures et de leurs traumatismes.

FORUM DES LIBERTES



LILLE
Du 6 au 12
décembre 2021

Ligue
des droits de
l'Homme



Liberté, j'écris ton nom

Paul Eluard

*Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable de neige
J'écris ton nom*

*Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom*

*Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom*

*Sur la jungle et le désert
Sur les nids sur les genêts
Sur l'écho de mon enfance,
J'écris ton nom*

*Sur les merveilles des nuits
Sur le pain blanc des journées
Sur les saisons fiancées
J'écris ton nom*

*Sur tous mes chiffons d'azur
Sur l'étang soleil moisi
Sur le lac lune vivante
J'écris ton nom*

*Sur les champs sur l'horizon
Sur les ailes des oiseaux
Et sur le moulin des ombres
J'écris ton nom*

*Sur chaque bouffée d'aurore
Sur la mer sur les bateaux
Sur la montagne démente
J'écris ton nom*

*Sur la mousse des nuages
Sur les sueurs de l'orage
Sur la pluie épaisse et fade
J'écris ton nom*

*Sur les formes scintillantes
Sur les cloches des couleurs
Sur la vérité physique
J'écris ton nom*

*Sur les sentiers éveillés
Sur les routes déployées
Sur les places qui débordent
J'écris ton nom*

*Sur la lampe qui s'allume
Sur la lampe qui s'éteint
Sur mes raisons réunies
J'écris ton nom*

*Sur le fruit coupé en deux
Du miroir et de ma chambre
Sur mon lit coquille vide
J'écris ton nom*

Sur mon chien gourmand et tendre

*Sur ses oreilles dressées
Sur sa patte maladroite
J'écris ton nom*

*Sur le tremplin de ma porte
Sur les objets familiers
Sur le flot du feu béni
J'écris ton nom*

*Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom*

*Sur la vitre des surprises
Sur les lèvres attendries
Bien au-dessus du silence
J'écris ton nom*

*Sur mes refuges détruits
Sur mes phares écroulés
Sur les murs de mon ennui
J'écris ton nom*

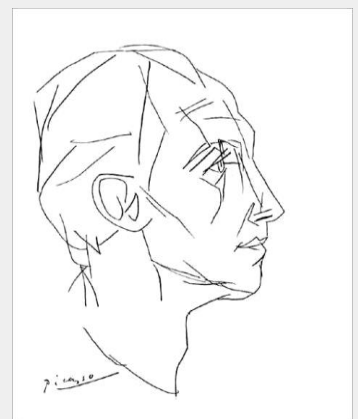
*Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom*

*Sur la santé revenue
Sur le risque disparu
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom*

*Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie*

*Je suis né pour te connaître
Pour te nommer*

Liberté

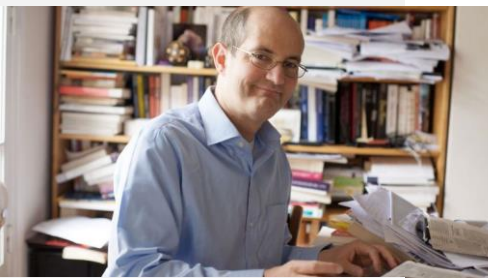


Liberté est un poème que l'auteur français [Paul Eluard](#) a écrit en 1942 pendant la [Seconde Guerre mondiale](#). C'est une ode à la liberté face à l'occupation nazie. Il s'agit d'une longue énumération de tous les lieux, de tous les objets, sur lesquels se révèle, au quotidien, le plaisir de la liberté, quand on en est privé.

Ce poème peut illustrer le Forum

FORUM DES LIBERTES

Les invités de nos tables rondes



Patrick Weil

Politologue, directeur de recherche au CNRS, engagé à de multiples reprises en faveur des droits des immigrés. Membre du Haut Conseil à l'intégration, puis de la commission Stasi –
Dernier ouvrage : *De la laïcité en France*, Grasset, 2021



Michel Deneken

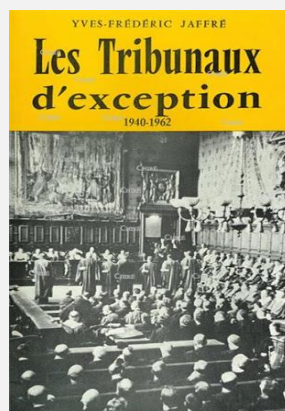
Prêtre catholique et théologien, président de l'Université de Strasbourg depuis le 13 décembre 2016, l'un des seuls à s'être positionné vivement contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s étranger.e.s et en défense claire des libertés académiques.



Vanessa

Codaccioni

Maîtresse de conférences au département de science politique de l'université Paris VIII,
Spécialiste de la justice pénale et de la répression.



Dernier ouvrage : *La société de vigilance. Auto-surveillance, délation et haine sécuritaire*, Textuel, 2021

Michaël Zemmour



Economiste, maître de conférences à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, travaux sur l'économie politique du financement de l'État social
Son blog sur Alternatives économiques :
<https://blogs.alternatives-economiques.fr/zemmour>

Xavier Vandendriessche



Professeur de droit public à l'Université de Lille, spécialiste en droit des étrangers, juge assesseur auprès de la Cour Nationale du droit d'asile, représentant le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Décembre 2021 Journée internationale des droits de l'Homme

Le 11, Forum des Libertés accueillera Malik

Salemkour



Président National de la Ligue des droits de l'Homme

Ligue
des **droits de
l'Homme**

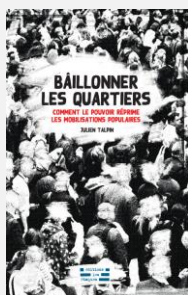
FONDÉE EN 1898



FORUM DES LIBERTES

Les invités de nos conférences

**Julien
Talpin**



Sociologue, chargé de recherche CNRS, directeur adjoint du CERAPS (Université de Lille)
Dernier ouvrage : L'épreuve de la discrimination : Enquête dans les quartiers populaires, PUF, 2021



**Danielle
Tartakowski**

Historienne, spécialiste de l'histoire des mouvements sociaux, ancienne présidente de l'Université Paris VIII
Dernier ouvrage : On est là ! La manif en crise. Éditions du Détour, 2021



Nicolas Lebourg
Historien français. Chercheur au Centre d'études politiques de l'Europe latine à l'université de Montpellier, spécialiste de l'extrême droite.

À lire entre autres : Lettres aux Français qui croient que 5 ans d'extrême droite remettraient la France debout, Les échappés (2016)



François Héran

Sociologue, anthropologue et démographe, professeur au Collège de France, il a dirigé pendant cinq ans (1993-1998) la division des enquêtes et études démographiques de l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), puis pendant dix ans, de 1999 à 2009, à l'Ined (Institut national d'études démographiques).

Dernier ouvrage : Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression, La Découverte 2021

Les thèmes

La problématique des Libertés sera déclinée lors de chaque rencontre sur un thème particulier



- La Laïcité avec Patrick Weil
- Les libertés dans l'Université avec Michel Deneken
- La « société de vigilance » et le maintien de l'ordre avec Vanessa Codaccioni
- L'explosion des inégalités et le recul des droits sociaux avec Michaël Zemmour
- Les migrations et les droits des étrangers avec Xavier Vandendriessche
- L'Extrême-droite avec Nicolas Lebourg
- Le racisme et les discriminations avec Julien Talpin
- Le maintien de l'ordre et les libertés publiques avec Danielle Tartakowski
- La Liberté d'expression avec François Héran



Un concert avec le Tire-Laine

10 décembre à 20 h Gare Saint-Sauveur, à l'issue du débat sur les migrations et le droit des étrangers le Tire-Laine tiendra, dans le cadre de notre Forum, un concert dans la salle de la Gare Saint-Sauveur.

Les bénéfices de la soirée seront reversés à des associations de soutien aux réfugiés du Littoral.





Le 12 juin Nous avons marché contre l'extrême-droite

Comme partout à travers la France, les ligueurs ont marché contre l'extrême-droite le samedi 12 juin, en compagnie de nombreuses autres associations et de plusieurs partis et syndicats.

On peut estimer à environ 1500 le nombre de participants à cette marche qui s'est déroulée de la Porte de Paris à la Place de la République. Nombre honorable correspondant aux chiffres habituels de manifestations de ce type les années précédentes. Mais chiffre peu satisfaisant si l'on considère l'importance et la proximité du danger que représente le Lepénisme en France.

Dans le cortège la présence de la Ligue des droits de l'Homme a été unanimement reconnue par nos fanions, nos chasubles portés par un important contingent de jeunes et de moins jeunes et par la distribution de notre tract consacré aux mensonges du Rassemblement National en matière de droits économiques et sociaux.



Elections régionales

Les élections régionales ont marqué un net recul électoral du Rassemblement National. Mais le danger subsiste d'autant plus que le taux d'abstention est très élevé.

Dès avant le vote, notre réunion de Bureau du 17 avril avait décidé de poursuivre dans l'année qui vient notre campagne de diffusion de tracts.

Le Rassemblement National affaibli mais toujours présent ...

Courrier à la Préfecture

La LDH de Lille s'associe à la journée du 30 juin

Contre la dématérialisation préfectorale



Notre section avait élaboré l'an dernier un dossier contre les dysfonctionnements de la dématérialisation de l'accueil des étrangers en Préfecture du Nord. La réflexion menée dans ce cadre nous a amené à adresser le 28 juin un courrier au Préfet du Nord à l'occasion de la journée du 30 juin consacrée à ce thème par un collectif national composé notamment de la LDH, de la Cimade, du SAF et du GISTI



Monsieur le Préfet,
La Ligue des droits de l'Homme de Lille s'associe à la journée de protestation du 30 juin contre les dysfonctionnements de la dématérialisation dans les Préfectures qui pénalise particulièrement les étrangers demandeurs de titre de séjour.

La Préfecture du Nord n'est pas actuellement parmi les 23 qui font l'objet de plaintes de la part de notre organisation mais nous souhaitons profiter de cette journée pour vous demander une amélioration des conditions d'accueil à Lille et dans les sous-préfectures du département.

La dématérialisation des démarches administratives devrait normalement représenter une opportunité forte de simplification et d'amélioration de l'accès au service public, en évitant déplacements et attente. Elle devrait théoriquement permettre aux administrations de dégager les moyens ainsi libérés pour mieux recevoir les personnes si nécessaire. Il n'en est malheureusement pas ainsi dans de nombreuses préfectures, comme celle du Pas de Calais.

Vous avez pris pour le Nord, des mesures destinées à pallier les dysfonctionnements de 2019 et pour tenir compte des décisions du Conseil d'Etat déclarant illégal l'usage exclusif d'Internet pour déposer une demande de titre de séjour. Il n'en reste pas moins que de nombreux étrangers vivant dans le Nord ne trouvent que difficilement les moyens de présenter dans de bonnes conditions leur dossier.

Il en est de même pour la remise de titres de renouvellements effectués la plupart du temps avec de nombreux mois de retard et plaçant les étrangers dans des situations de grande inquiétude et de grande incertitude, notamment pour le renouvellement de leur contrat de travail par les employeurs

Les procédures numériques aléatoires ou leurs substituts apparaissent souvent comme des outils de tri des personnes sollicitant un titre de séjour en amont de l'examen de leur dossier.

La fermeture ou l'ouverture réduite des guichets fabriquent des sans-papiers. Ni la crise sanitaire, ni le manque de personnel ne sauraient excuser les dysfonctionnements du service public, à l'heure où les populations précaires sont plus fragilisées que jamais.

En liaison avec nos instances nationales et avec les associations attentives aux droits des étrangers, nous faisons preuve de vigilance et nous avons l'intention de vous interpellé sur tous les cas de décisions ou de carences qui nous seraient signalées. Nous espérons que de votre côté vous prendrez toutes les mesures pour améliorer l'accueil en Préfecture des étrangers vous sollicitant pour faire reconnaître leurs droits juridiques et humains.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, ...



Ultime CODRESE avant vacances

La dernière CODRESE (COMmission Départementale de REexamen des Situations d'Etrangers) s'est réunie en Préfecture au cours de la dernière semaine de juin. La LDH y était représentée par Emma Devulder et Roseline Tiset. Cette dernière en fait un bref compte-rendu

La LDH avait déposé fin mai cinq dossiers de sans-papiers (préparés à distance surtout, vu les contraintes sanitaires) qui ont été défendus ce vendredi 25 juin par les 2 déléguées de la LDH de Lille.

Le bilan de cette année (depuis septembre) est nuancé : au-delà du nouveau Règlement intérieur que la plupart des associations qui siègent en cette instance contestent, on peut chiffrer les résultats positifs, en moyenne, aux 2/3 des dossiers présentés.



Un bilan nuancé

Un avis favorable pour des titres « étudiant » à des jeunes, mineurs devenus majeurs, engagés dans un cursus universitaire fructueux ou une formation professionnalisante probante ; avis favorable aussi pour des titres « salarié » à des célibataires ou marié-e-s, munis d'un contrat CDI - ou CDD renouvelable « solide »... transformables ultérieurement en titre « Vie Privée Familiale, si l'insertion professionnelle est confirmée par la suite.

Mais peu de titres VPF (Vie Privée et Familiale) accordés directement....

Pas de titre du tout à qui fut reproché un « trouble à l'ordre public », fût-ce dans un passé lointain.... Cela, en dépit de nos protestations contre une « double peine » ou pénalisation à vie.

Le temps de ces rencontres est court, mais des « questions », en marge des dossiers traités, peuvent être posées ; des réponses sont données, avec des échanges à poursuivre par mel, si les sujets le nécessitent.

Les « mailles du filet » se sont resserrées, mais la discussion reste possible....

Roseline Tiset

Les mineurs isolés étrangers

Le fichage préféré à la sécurité de l'enfant

Le 16 juin a été présenté en Conseil des ministres un projet de loi relatif à l'enfance qui a pour ambition de « garantir véritablement aux enfants un cadre de vie sécurisant et serein, et aux professionnels un exercice amélioré de leurs missions ». Plusieurs dispositions concernent les mineur-es isolé-es. Pour ces enfants, il n'est pas question de « cadre sécurisant et serein » mais d'un fichage policier systématique et d'une modification de la clé de répartition territoriale des prises en charge, sans tenir compte de leur intérêt.

> Le texte prévoit un recours systématique au fichier d'appui à l'évaluation de la minorité (AEM), qui fait du passage en préfecture un préalable à toute mesure de protection de l'enfance. L'utilisation de ce fichier depuis 2019 par de nombreux départements a démontré sa nocivité : mineur-es laissées à la rue dans l'attente de leur passage en préfecture, refus de mise à l'abri et d'évaluation à l'issue de la consultation des fichiers, édicton de mesures d'éloignement à l'égard de ceux et celles « déclaré-es » majeur-es, les privant de leur droit à un recours devant le ou la juge des enfants, etc. Le gouvernement veut maintenant imposer l'utilisation de ce fichier aux derniers départements qui refusent de confondre protection de l'enfance et lutte contre l'immigration [1].

> La clé de répartition nationale des mineur-es isolé-es entre les départements est modifiée en fonction de nouveaux critères qui ne tiennent aucun compte de l'intérêt de l'enfant : rien sur les délais interminables de transfert entre certains départements qui retardent leur scolarisation et leur prise en charge éducative ; et rien non plus sur les « doubles évaluations » qui conduisent des départements à remettre en cause la mesure de protection prise à l'initiative d'autres départements.

> Encore une occasion manquée pour le gouvernement de prendre des mesures de protection propres à se mettre en conformité avec les droits de l'enfant : détermination de la minorité basée sur l'état civil, présomption de minorité, prise en charge des jeunes majeur-es renforcée, droit au séjour sécurisé...

> Nous appelons donc au retrait de ces dispositions du projet de loi, à l'inclusion de mesures protectrices pour les mineur-es isolé-es et à un approfondissement de celles qui peuvent constituer des pistes d'amélioration de la protection de tous les enfants : prévention de la maltraitance dans les établissements, limitation des placements à l'hôtel, renforcement des normes d'encadrement etc... GISTI Le 18 juin 2021

En 2019, dans le cadre de la Fédération LDH du Nord, nous avons élaboré un LIVRE NOIR de la situation des mineurs étrangers non accompagnés mettant en relief les responsabilités de la Préfecture du Nord et du Conseil Départemental



Le 29 juin a été lancée la campagne internationale pour la reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine. Nous donnons ci-dessous un large extrait du communiqué de lancement signé par la Ligue des droits de l'Homme

« La campagne vise à obtenir la reconnaissance officielle de l'Etat de Palestine par les gouvernements nationaux de l'UE et du monde entier. Elle est basée sur les principes suivants :



– Si nous soutenons le droit international et les principes de la Charte des Nations unies, nous tous, Etats et citoyens, sommes obligés et responsables de nous élever contre l'annexion des territoires palestiniens, en demandant au gouvernement israélien de respecter le droit international et les résolutions existantes des Nations unies.

– Le peuple palestinien a le même droit à l'autodétermination que le peuple israélien.

– C'est la seule solution possible pour mettre fin à toutes les formes de violence et de discrimination, et pour ouvrir une nouvelle phase historique de paix, de coopération et de coexistence, fondée sur la reconnaissance et le respect mutuels des deux peuples, israélien et palestinien. (Extrait du communiqué de lancement de la campagne)

